



# Sommaire

(interactif en cliquant sur le numéro de page)

## ◆ Actualités scientifiques

### • Zoom sur un projet 2021 et un projet en cours

- Plantaclim : «Maximiser les services des (re)plantations forestières dans le contexte du changement climatique», Amélie Robert ..... [3](#)
- *Use Tech Lab* : un projet partenarial innovant qui valorise la recherche fondamentale en SHS, Bernard Buron ..... [5](#)

### • Zoom sur une étude

- «Les migrants, nouveaux acteurs du bénévolat ?», Hélène Bertheleu, Anna Perraudin ..... [7](#)

### • Zoom sur un programme de recherche achevé

- PLU Patrimonial (2015-2019) : «La planification urbaine au service d'une action patrimoniale territorialisée», Mathieu Gigot ..... [9](#)

## ◆ CITERES et la COVID en webinaire

- «Lutter contre la pauvreté à l'heure de la pandémie», Olivier Legros ..... [11](#)

## ◆ Activités doctorales

- Focus sur une thèse récompensée par un prix Nicolas Bataille ..... [14](#)
- «Confiner, déconfiner, confiner, déconfiner : quels retours des doctorant-e-s de CITERES sur ces périodes ?», Corentin Thermes, Nathanaël Le Voguer ..... [15](#)
- Bilan d'une journée d'étude: «Transition, territoire(s) et acteurs», Muriel Deparis, Valentin Lamirault et Corentin Thermes ..... [17](#)

## ◆ Publications/valorisation 2020 ..... [18](#)

## ◆ Agenda de CITERES ..... [19](#)

## ◆ Zoom sur un projet 2021

### • **Plantaclim** : « Maximiser les services des (re)plantations forestières dans le contexte du changement climatique »

**Plantaclim** est un projet de recherche interdisciplinaire, financé par la région Centre-Val de Loire et porté par l'UMR CITERES - équipe DATE (Sylvie Servain et Amélie Robert). Il débutera en janvier 2021, pour s'achever trois ans plus tard.

Il procède d'une dynamique de recherche qui se met en place au sein de l'équipe, puisqu'il fait suite à deux autres projets :

- « **Du Peuplier pour l'avenir** », financé par le Ministère de l'Agriculture (2018-2021) et porté par le CRPF (Centre régional de la Propriété forestière) d'Île-de-France et Centre-Val de Loire : l'UMR CITERES (responsable scientifique : Amélie Robert) y est impliquée avec deux objectifs : retracer les dynamiques locales des peupleraies, grâce à une analyse diachronique des peupleraies, et identifier les représentations associées à ces plantations par les principaux acteurs territoriaux (dont touristes et habitants) dans le Val de Loire.

- « **Reforesté : Représentations et réalité des forêts plantées** », financé par la MSH Val de Loire (2018-2019) et porté par l'UMR CITERES (Sylvie Servain et Amélie Robert) : nous vous l'avions présenté dans la première Lettre de CITERES ; en bref, ce projet visait à confronter les représentations associées aux plantations forestières (identifiées dans un questionnaire en ligne) à la réalité telle que décrite par des chercheurs et acteurs de la filière, lors d'un séminaire, en se centrant sur les peupleraies françaises et les plantations d'acacias du Viêt Nam.

Cette dynamique de recherche se concrétise en effet aussi par l'organisa-

tion de plusieurs séminaires sur cette thématique : « Les plantations forestières : représentations et réalité » en mai 2019 ; « Quel avenir pour les plantations forestières ? » en novembre 2019 et « Planter et exploiter les forêts de demain, points de vue d'acteurs », webinaire organisé en décembre 2020 et qui a enregistré plus de 100 inscrits.



*Les peupleraies, de leur présence dans le paysage...,  
© A. Robert, 2018*



*...à la fabrication du contreplaqué à partir de bois de peuplier,  
© A. Robert, 2018*

**Plantaclim**, soutenu par le réseau MIDI s'inscrit dans la continuité. Aux côtés de l'UMR CITERES, 14 partenaires, académiques et socio-économiques, ont accepté d'y prendre part :

#### 4 partenaires académiques

**INRAE** (UR Ecosystèmes forestiers, Nogent sur Vernisson) - en charge de l'étude sur la biodiversité floristique et coordinateur de la tâche 3.

**EA 1207 LBLGC** (Laboratoire de biologie des Ligneux et des Grandes Cultures, Orléans) - en charge de l'étude sur la biodiversité faunistique et les ravageurs.

**UMR 7327 ISTO** (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans) - en charge de l'analyse sur la qualité des sols et le fonctionnement des biogéosystèmes et coordinateur de la tâche 2.

**MSH Val de Loire** - impliquée dans les tâches 1 (état des lieux et typologie des peupleraies et pineraies) et 5 (réalisation d'un documentaire).

#### 10 partenaires socio-économiques

**Arbocentre** : association régionale dont la mission est de développer les marchés du bois, d'accompagner le développement des entreprises et de stimuler une gestion productive et environnementale de la forêt en région Centre-Val de Loire.

**ONF** : Office nationale des forêts, EPIC en charge de la gestion des forêts publiques (représentée par le directeur de l'Agence Val de Loire).

**CRPF** : Centre régional de la propriété forestière d'Île-de-France et du Centre - Val de Loire, en charge de conseiller

les propriétaires forestiers, en vue d'une gestion durable des forêts privées.

**Duramen** : association régionale de mécénat environnemental pour une gestion forestière durable en région Centre-Val de Loire.

**Peupliers du Centre-Val de Loire** : association régionale conseillant les populteurs.



Les pineraies du Bourgueillois : terrain d'étude envisagé,  
© A. Robert, 2014

**Association des Entrepreneurs de travaux forestiers Centre Val de Loire** : association régionale réunissant les entrepreneurs, dont l'activité se centre sur la sylviculture et les reboisements.

**SEPANT** : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine, association départementale qui se centre sur l'étude et la protection de l'environnement.

**PNR Loire Anjou Touraine** : Parc naturel régional qui, selon la Loi Paysage, a pour mission de préserver les patrimoines naturels, paysagers et culturels, tout en contribuant aussi à l'aménagement du territoire, au développement économique, social et culturel et à la qualité de la vie

**A2RC** : Association d'agroforesterie de la région Centre-Val de Loire, association régionale dont l'objectif est de promouvoir et coordonner le développe-

ment de l'agroforesterie dans la région

**Centre Sciences** : association qui a pour mission de faire partager les sciences et les techniques à tous les habitants de la région Centre-Val de Loire

A ces partenaires s'ajoutera, lors des réunions du comité de pilotage, la DAGREF (Direction de l'Agriculture et de la Forêt) de la région Centre-Val de Loire.

L'équipe impliquée fait le pari que les plantations forestières sont amenées à jouer un rôle croissant. En effet, dans le contexte du changement climatique, elles apparaissent comme un moyen d'atténuation, par la séquestration et le stockage du carbone et/ou d'évitement des émissions de CO<sub>2</sub> par la production de matériaux biosourcés locaux, se substituant à d'autres matériaux plus énergivores (béton...). Elles sont aussi un moyen d'adaptation plus rapide de la végétation présente localement mais les espèces plantées devront elles-mêmes s'adapter (déficit hydrique, risques accrus : parasites, incendies...). Leur présence et leur devenir se heurtent à des freins et obstacles que **Plantaclim** ambitionne d'identifier et de dépasser, en s'intéressant aux plantations fores-

tières de la Région Centre-Val de Loire, à partir de l'exemple des pineraies et des peupleraies. Le projet se décompose en 4 tâches principales, outre une 5<sup>e</sup> qui concerne la direction du projet et la diffusion des résultats.

Il s'agira d'abord de dresser un état des lieux de ces (re)plantations et des services qu'elles rendent (**Tâche 1**). Seront ensuite étudiées leurs caractéristiques sur le plan environnemental (sols, biodiversité, ravageurs - **Tâche 2**), économique (offre et demande en bois dans la Région - **Tâche 3a**) et socio-culturel (activités de loisirs, manière dont les plantations sont perçues - **Tâche 3b**), en questionnant l'influence de leur localisation et des modes de plantation, gestion et exploitation (coupes dites rases). Des scénarios d'adaptation aux changements climatiques et socio-économiques seront proposés (**Tâche 4**), dans l'objectif de répondre aux attentes de la société (désir de nature), de limiter les impacts négatifs sur l'environnement et les paysages, d'encourager le recours aux matériaux locaux biosourcés, afin de concourir à asseoir l'avenir de la filière dans la Région, en l'inscrivant dans la durabilité.

Amélie Robert,  
CITERES-DATE

## ◆ Zoom sur un projet en cours

### • *Use Tech Lab*, un projet partenarial innovant qui valorise la recherche fondamentale en SHS



Une vue extérieure des bureaux à Mame

*Use Tech Lab* est le 1<sup>er</sup> Living Lab en France centré sur « Intelligence Artificielle & Santé en Sciences Humaines et Sociales ». Appuyé scientifiquement sur l'UMR CITERES (Equipe CoST, Axe « Nouvelles figures du travail et politiques publiques »), il est mis en œuvre dans le cadre d'une convention de partenariat signé en mars 2019 entre l'Université de Tours et la Mutualité Française Centre-Val de Loire. Ce partenariat a été renforcé par le CHRU de Tours qui nous a rejoint en février 2020. Le projet est soutenu par un financement européen (FEDER, 2019-2021), par un APR-IR région Centre-Val de Loire (LILAS, 2019-2022) et par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (2019-2022). D'autres partenaires sont susceptibles de venir nous renforcer.

Les recherches qui y sont menées, à la croisée de la sociologie du travail et des groupes professionnels et de la sociologie de l'innovation, de l'appropriation et des usages, s'inscrivent bien dans les axes de recherche de CITERES. Elles portent sur la connaissance et la compréhension des enjeux sociaux et sociétaux induits par l'utilisation des nouvelles technologies (dotées ou non d'intelligence artificielle) dans le

champ de la santé, avec une attention particulière sur la prise en charge des personnes âgées. Plusieurs dimensions y sont abordées parmi lesquelles les modalités de réception et d'acceptabilité de ces nouveaux outils par les profes-

sionnels de santé, leur(s) impact(s) sur leurs pratiques et sur les (re)définitions des identités professionnelles des différentes figures d'acteurs concernées, sur le déplacement des frontières professionnelles. Plus généralement, cet aspect des travaux du Living Lab interroge les transformations générées par l'intégration d'innovations technologiques au sein des logiques organisationnelles de ces

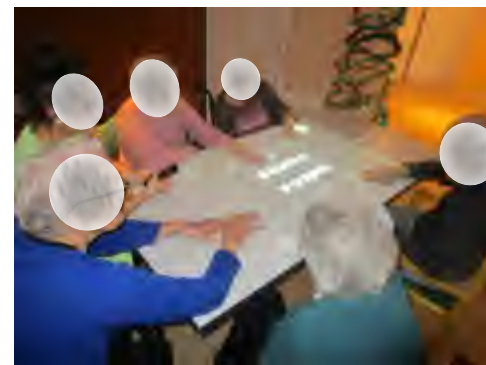
établissements de santé, pris dans un double contexte de 'modernisation' du secteur de la santé et de manque récurrent de personnel.



Des professionnels et une résidente dans leur établissement lors de l'installation du robot «Cutii»

La méthodologie générale se veut résolument innovante. Elle combine des modalités classiques de recueil en sociologie, au sein des établissements partenaires avec la pratique, novatrice en SHS, de séances de simulation organisées dans les locaux du Living Lab. Initialement développée dans le champ de la formation en santé, la simulation est ici adoptée et adaptée au service d'une démarche de recherche, en particulier pour nous permettre d'accéder au travail en actes et notamment à ces 'zones' de l'activité qui restent inaccessibles par les méthodes classiques

(questionnaires ; observations et entretiens). Les professionnels sont placés en situation d'usage et de pratiques professionnelles avec des « patients » ou « résidents » qui sont joués par des acteurs professionnels. Un second temps de nos recherches consistera à réunir les différents acteurs impliqués (concepteurs, utilisateurs et financeurs) pour leur permettre de collaborer autour d'un objectif commun : le développement de nouveaux outils, utiles et pertinents. Nous valoriserons ici les connaissances produites par la 1<sup>ère</sup> phase de la recherche, l'objectif est de partir des professionnels de santé, de leur activité et des contraintes qui sont les leurs, pour penser de manière collaborative, pour co-construire avec les industriels, des outils technologiques plus adaptés à la réalité des établissements de santé. Cette démarche collaborative, fondée sur le partage de compétences, de cultures et de pratiques et sur des processus délibératifs, constitue le Living Lab *Use Tech Lab* comme lieu d'expérimentation et de recherche assez singulier.



Des résidents et une professionnelle qui utilisent un outil numérique dans leur établissement

Ce projet s'inscrit aussi bien dans le périmètre de la MSH Centre-Val de Loire. Au-delà de CITERES, il mobilise les compétences de plusieurs membres de l'EA 7493 Equipe de Recherche sur les Contextes et Acteurs de l'Éducation (Orléans). Il doit permettre à notre MSH de s'inscrire mieux dans le pôle *Gériatrie, gérontologie et fin de vie* en cours de création au sein du Réseau National des MSH (dans un contexte politique où la création du « 5<sup>e</sup> risque de la Sécurité Sociale » est à l'agenda).



### **L'équipe du Living Lab**

- Bernard Buron, CITERES, responsable scientifique
- Kathia Barbier, IGR CITERES
- Jean-Philippe Fouquet, IGR MSH & CITERES
- Alex Alber ; Nadine Michau & Françoise Sitnikoff, CITERES, projet FEDER
- Sandra Jhean-Larose & Sébastien Pesce, EA 7493 ERCAE, projet APR-IR Lilas

### **L'adresse du Living Lab**

MAME, Cité de la Création et de l'Innovation  
49 bd Preuilly  
37000 Tours  
02 47 36 79 15 / 16 / 17  
[livinglabrecherche@univ-tours.fr](mailto:livinglabrecherche@univ-tours.fr)

### **Quelques mots sur les partenaires**

#### **La MFCVL**

La Mutualité Française Centre-Val de Loire est une Union Territoriale régie par le Livre III du Code de la Mutualité, présente dans toute la région à partir de 2021. Acteur majeur de l'Economie Sociale et Solidaire, elle propose une offre complète de services et d'établissements pour répondre aux besoins de santé et de bien-être du plus grand nombre. Elle gère plus de 100 établissements et services de santé mutualistes et emploie plus de 1 500 professionnels.

#### **Le CHRU**

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours assure ses trois missions de Soins, de Recherche et d'Enseignement dans le cadre du Service Public Hospitalier. Premier établissement public de santé de la région Centre-Val de Loire, il est aussi le premier employeur avec plus de 10 000 professionnels répartis dans plus de 140 métiers qui coopèrent au service de la santé, orientés par les valeurs d'engagement collectif ; de respect ; d'excellence et de loyauté.

*Bernard Buron,  
CITERES-CoST*

## ◆ Zoom sur une étude

### • «Les migrants, nouveaux acteurs du bénévolat ?»

Le bénévolat et le champ associatif ont beaucoup évolué ces dernières décennies, vers plus de professionnalisation et la nécessité de détenir de plus en plus de compétences, au point que la frontière entre la pratique bénévole et le monde du travail semble de plus en plus poreuse. Les profils des bénévoles se sont également diversifiés. Dans le secteur de l'aide sociale, les nouveaux visages du bénévolat sont souvent ceux de femmes et d'hommes migrants. Peu visible, mal connu, le phénomène se développe. On ne doit pas le confondre avec du bénévolat classique : les migrants ont derrière eux une « carrière migratoire » singulière, souvent marquée par des épisodes tragiques, et source de vulnérabilités.

A la demande de la ville de Nantes, engagée de longue date sur la question de l'accueil et de l'intégration, nous avons proposé une recherche sur le sens des pratiques de ces bénévoles, réalisée entre novembre 2019 et septembre 2020. Financée dans le cadre du Contrat Territorial d'Accueil des Réfugiés, l'enquête a été menée pendant six mois entre février et juillet 2020 par Hélène Bertheleu, Anna Perraudin, et deux étudiant.e.s en Master 2 de sociologie, Thomas Gédéon et Lou Delisle. En plus des modes de restitution « classiques » envisagés pour les résultats (réunions avec les partenaires, table-ronde à destination d'un public plus large, publications), un court film est en cours d'élaboration avec l'aide d'une vidéaste.

Les personnes que nous avons rencontrées sont arrivées en France récemment. Dans les premiers mois qui suivent leur arrivée, elles découvrent des opportunités de faire du bénévolat et donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie dans des associations locales.

*Empowernantes* est l'une d'elles. Partenaire de la recherche et du questionnement, c'est une jeune association qui veut avant tout développer le bénévolat auprès de publics variés, quel que soit le contexte. Nous avons souhaité compléter l'enquête en explorant d'autres univers-bénévoles, comme le Secours populaire, structure classique avec un bénévolat régulier, l'Autre Cantine, as-



Préparation de repas à l'Autre Cantine

sociation issue d'un collectif militant et auto-géré, et enfin dans le quartier du Clos Toreau qui s'est mobilisé fortement au moment du confinement.

Les travaux sociologiques repèrent différents motifs de participation des acteurs et de raisons pour lesquelles ils consacrent du temps à une action, une cause, pendant que d'autres au contraire se tiennent à l'écart : le sentiment de devoir civique (la défense d'une cause juste), l'intérêt personnel, la recherche de sociabilité ou de relations sociales et enfin le besoin de développer ses connaissances. Ces raisons d'agir sont-elles partagées par les bénévoles rencontrés ?

### Une enquête qualitative

L'enquête, à visée exploratoire, a été menée de façon qualitative, avec 28 entretiens approfondis (dont 19 avec des bénévoles) et des observations (21). Pour comprendre les itinéraires vers le bénévolat, nous avons cherché à

entendre une pluralité d'acteurs et de points de vue, à reconstruire les trajectoires migratoires, sociales, professionnelles, et surtout à saisir le sens que les bénévoles donnent à leurs actions.

Ces derniers sont majoritairement des hommes, entre 23 et 41 ans, issus des classes moyennes de leur pays, la Syrie, la Guinée, l'Afghanistan, l'Algérie, l'Irak, le Tchad, le Mali, etc. Ils sont réfugiés ou demandeurs d'asile, plus rarement

en situation irrégulière. Le contraste est important avec le profil des bénévoles en France qui sont souvent des femmes de plus de 40 ans.

### Les principaux résultats

Le principal résultat de l'étude est que le bénévolat participe d'une **stratégie d'insertion** des migrants eux-mêmes, du fait des dif-

ficultés à entrer sur le marché du travail, quitte à devoir accepter des missions non-rémunérées par le biais du champ associatif. Le bénévolat répond en effet, pour beaucoup, à des exclusions formelles du marché du travail - l'interdiction de travailler pendant la demande d'asile par exemple -, ou à des barrières comme celle de la langue, ou les compétences non reconnues. Devenir bénévole correspond alors parfois à une stratégie de professionnalisation, mais pour la plupart, il s'agit de faire bonne figure dans un contexte d'incertitude, d'occuper les journées et de se sentir reconnus, de construire des liens, de pratiquer la langue. Lorsqu'ils trouvent un emploi salarié, les migrants se retirent du bénévolat.



Distribution alimentaire au Secours Populaire



Pour les plus jeunes, orientés par exemple par la mission locale, le constat fait à Nantes rejoint les questions soulevées ailleurs d'une « mise au travail » des migrants qui se développe dans un contexte paradoxal, fait à la fois de contraintes et de rétributions symboliques.

Le bénévolat des personnes migrantes répond aussi souvent à une **injonction à l'intégration** qui pèse lourdement sur les attitudes de ces nouveaux-venus et les incite à se montrer méritant, à faire preuve de valeur civique, ou à fournir par le bénévolat le gage d'une "bonne intégration" à la société d'accueil.

Ce constat amène à penser **le rôle que jouent les associations** dans cette orientation des migrants vers le bénévolat, en les accompagnant et en les encadrant. Elles apparaissent comme des lieux à la fois habilitants et contraignants. Elles proposent une socialisation accélérée, permettant à certains de rompre avec l'isolement social brutal qui accompagne souvent l'expérience migratoire, tout en trouvant aussi en eux des compétences et une main d'œuvre gratuite, dont elles dépendent.

Ces résultats peuvent être affinés en fonction des caractéristiques sociologiques des individus, et présentés sous forme d'une typologie. Elle met en avant trois imaginaires du sens des associations qui accompagnent l'enga-

gement bénévole : le tremplin, la porte et la famille.

1 – **L'association** est vue **comme un tremplin**, par des personnes plutôt qualifiées, redoutant un fort déclassement social du fait des circonstances de la migration. Ces personnes développent une vision réaliste de ce que le bénévolat peut leur apporter. Leur investissement est mesuré, **plutôt stratégique, voire professionnel**, au sens où elles proposent à l'association des compétences proches de celles qu'elles cherchent à faire reconnaître dans le champ professionnel.

2 – **L'association** est vue **comme une porte** permettant d'accéder à l'insertion sociale. Cette vision des choses concerne des personnes plus jeunes que dans le premier profil, souvent arrivées depuis peu. Le bénévolat leur permet de construire des repères, de développer des apprentissages, des contacts utiles et bienveillants : l'association est considérée comme sécurisante. Ces personnes sont perméables aux incitations à « s'intégrer » et cherchent ardemment à devenir autonomes du point de vue socio-économique.

3 – **L'association** est vue **comme une famille**. Cette vision des choses est partagée par celles et ceux pour qui l'association est un élément central de leur quotidien. Ce sont principalement des demandeurs d'asile aux prises avec

des vulnérabilités diverses : trauma du voyage, grande incertitude quant à l'avenir, précarité socio-économique, parcours résidentiel chaotique, vulnérabilité linguistique, etc. et qui développent une relation affective à l'association. Ils y trouvent une place sociale, quasi familiale.

Le bénévolat des réfugié.e.s suscite actuellement l'intérêt des réseaux de villes dites « accueillantes » ou du Haut Commissariat pour les Réfugiés, qui voient dans cette participation des migrant.e.s un levier pour leur intégration et la possibilité de construire une « société inclusive », selon les termes volontiers employés par ces acteurs. Il ressort de l'étude une situation plus ambivalente, **où les formes d'injonction côtoient les effets concrets de reconnaissance**, plutôt qu'un bénévolat menant à des pratiques citoyennes renouvelées.

*Hélène Bertheleu, CITERES-CoST  
Anna Perraudin, CITERES-CoST-  
EMAM*





### ◆ Focus sur un programme de recherche achevé

#### • **Projet ANR PLU PATRIMONIAL (2015-2019)**

*La planification urbaine (PLU) au service d'une action patrimoniale territorialisée*



#### **Partenaires**

CITERES, CNRS, Université de Tours, Centre Jean Bodin, Université d'Angers, EVS LAURE, ENSA Lyon, DCT, Université Lumière Lyon 2

Plusieurs chercheurs de l'UMR CITERES se sont impliqués pendant 4 ans dans le programme de recherches sur le PLU PATRIMONIAL, qui a pris fin en septembre 2019.

***L'objectif du programme : évaluer la capacité du Plan local d'urbanisme (PLU) à identifier et protéger les patrimoines dans le cadre d'une politique patrimoniale décentralisée***

Mise en lumière par le ministère de la Culture dans le cadre de l'adoption de la loi LCAP, sur la base d'expériences de plusieurs collectivités, la notion de « PLU patrimonial » n'avait pour autant aucun statut théorique ni juridique. Le projet a défini cet outil, tant dans son contenu, ses capacités comme ses limites en matière de patrimoines, que

dans ses rapports avec des outils dédiés à la protection patrimoniale (périmètres des monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, sites classés). L'équipe s'est ainsi intéressée aux stratégies patrimoniales des collectivités, en complémentarité ou en concurrence avec l'État ; elle a, ce faisant, observé si la mobilisation du PLU en faveur des patrimoines créait un nouveau régime de patrimonialité ancré sur une typologie des patrimoines différente de celle retenue par l'État (au titre de ses législations historiques - 1913, 1930, 1962 - dédiées aux patrimoines nationaux). Cette recherche a été rattrapée par le renforcement des intercommunalités, alors que l'équipe avait proposé un échantillonnage de communes urbaines ; cet échelon d'analyse a été conservé mais en tenant compte des premiers impacts des PLUi sur l'action patrimoniale. Les résultats obtenus montrent la présence récurrente d'un volet patrimonial dans les PLU mais selon des intensités très variables, car les outils disponibles restent largement à la discrétion des collectivités.

***Une recherche fondée sur la littérature scientifique et sur l'analyse fine d'une trentaine de PLU, des entretiens d'acteurs et la participation de l'équipe à des ateliers professionnels***

Afin de répondre aux problématiques soulevées par le projet, l'équipe de recherche a analysé la littérature scientifique consacrée aux rapports entre patrimoines et documents d'urbanisme. Elle a aussi procédé à l'examen d'un certain nombre de « terrains ». L'échantillon proposé à l'ANR était constitué des 20 plus grandes villes de France, auxquelles ont été ajoutées des petites villes et villes moyennes afin d'ouvrir l'étude sur des territoires moins urbains confrontés à des enjeux patrimoniaux parfois très différents. Dans tous ces cas, l'équipe a évalué l'ambition patrimoniale de la collectivité au travers

des PLU à l'aide d'une grille d'analyse. Sur une douzaine de villes, ce travail sur documents a été complété par des entretiens avec les acteurs (techniciens territoriaux, architectes des bâtiments de France, élus, associations, etc.) ainsi que par la consultation d'archives ou de la presse locale. Par ailleurs, plusieurs membres de l'équipe ont été associés à des ateliers ou séminaires de travail organisés par les acteurs de l'urbanisme et du patrimoine (Clubs PLUi, Cerema, G8 Patrimoine) permettant une forme de recherche participative.

***Plusieurs résultats émanent de notre programme***

1° - Le PLU patrimonial confirme son potentiel en matière d'identification et de protection des patrimoines grâce à quelques outils dédiés (L. 151-19, OAP Patrimoines) et à la mobilisation des instruments classiques (règlement et zonages).

2° - D'un territoire à un autre, d'un temps donné à un autre, le PLU est un outil caméléon qui change de couleur patrimoniale, en particulier selon son positionnement vis-à-vis des autres outils de protection ; on ne peut donc en dresser un portrait unique, mais une « photo de classe ».

3° - Le passage au PLU intercommunal va questionner les acquis patrimoniaux des PLU sortants, dans leur méthodologie comme dans l'identité patrimoniale qu'ils portaient.

***Valorisation des résultats***

En plus de communications lors de colloques nationaux ou internationaux, de publications en revues et de participations à des ateliers professionnels Clubs PLUi, l'équipe a organisé des Comités techniques avec les professionnels, un séminaire international en septembre 2018 à Tours et un colloque de clôture en juin 2019 à Angers qui a réuni 170 participants, principalement acteurs de l'urbanisme et du patrimoine.



- Un [site Internet](#) regroupe l'ensemble des actions de médiation scientifique du programme de recherche.

- Une [chaîne vidéo « PLU patrimonial »](#) (Canal-U) a été créée pour capitaliser l'ensemble de la production vidéo du projet (entretiens, visites de terrain, colloque et séminaire...)

- Un [film documentaire](#) (« À la recherche du PLU patrimonial ») d'une trentaine de minutes a été produit avec l'appui de la MSH Val de Loire : il synthétise la recherche et se complète avec une [vingtaine de capsules vidéo](#), paroles de chercheurs.

- L'équipe a produit un [livret à destination des professionnels de l'urbanisme](#) : « Le PLU patrimonial, éclairages pour l'action » ainsi qu'un « [4 pages](#) » de synthèse. Ces documents, tirés à 2.500 exemplaires, ont été envoyés aux acteurs de l'urbanisme et du patrimoine à travers toute la France.

- Un [jeu sérieux](#) («La ville sous cloche ?») sur les liens juridiques entre urbanisme et patrimoine sera mis en vente au cours de l'année 2021. Le jeu sera bientôt disponible à cette URL : [univ-angers.fr/villesouscloche](http://univ-angers.fr/villesouscloche)



*Mathieu Gigot,  
CITERES-CoST*



## ◆ Lutter contre la pauvreté à l'heure de la pandémie\*



Autour de la *Revue Projet* et mobilisant le concours d'acteurs de terrain et de chercheurs (relevant de diverses institutions : Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po ; CITERES, CNRS-Université Tours ; Centre d'Études et de Recherches Comparatives en Ethnologie, Université Montpellier ; ...), ont été organisées plusieurs rencontres portant sur le thème de la lutte contre la pauvreté\*\*. Ainsi en fut-il le 6 octobre 2020 d'une deuxième session en Webinaire autour du thème « Lutter contre la pauvreté à l'heure de la pandémie : Que peut-on attendre des pouvoirs locaux aujourd'hui ? ». Il s'agissait de réfléchir sur les politiques locales de lutte contre la pauvreté dans un contexte marqué certes par la pandémie du Coronavirus et par l'augmentation rapide de la pauvreté, mais aussi par les victoires des écologistes et de leurs alliés, le plus souvent issus des mouvements de gauche, aux dernières élections municipales dans plusieurs grandes villes de France. Assez logiquement, ce dernier constat a conduit les partenaires à examiner l'évolution en cours des politiques de lutte contre la pauvreté en mettant la focale : 1) sur les dispositifs déjà expérimentés ou en projet dans les villes pilotées par les écologistes ; 2) plus largement, sur

\*Cette synthèse a fait l'objet d'une première publication sur le site de la *Revue Projet* <https://www.revue-projet.com/videos/2020-10-projet-lutter-contre-la-pauvrete-a-l-heure-de-la-pandemie-webinaire-2/10650>

\*\*Les synthèses des deux séminaires sont disponibles sur le site de la *Revue Projet* <https://www.revue-projet.com/videos>

les leviers dont disposent les pouvoirs locaux pour lutter contre la pauvreté.

Dans cet objectif, pour cette deuxième session en Webinaire les organisateurs ont proposé à deux chercheurs, Cyprien Avenel (sociologue, chargé de mission à la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche de la Caisse nationale des Allocations familiales) et Simon Persico (politiste et enseignant-chercheur à Sciences Po Grenoble) de dialoguer avec deux acteurs de terrain de la lutte contre la pauvreté : Coralie Breuillé-Jean (adjointe aux solidarités et au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Poitiers) et Marion Brunat-Mortier (directrice de l'action sociale au CCAS de Grenoble). Emmanuel Domergue (directeur d'étude à la Fondation Abbé Pierre) était, quant à lui, invité à apporter quelques éclairages du point de vue des acteurs associatifs et à ouvrir le débat avec l'assemblée.

Les éléments de synthèse des échanges qui suivent visent à permettre aux auditeurs du Webinaire et aux présents lecteurs de prolonger la réflexion. Rédigés à partir de mes notes personnelles, ces éléments ne prétendent pas à l'exhaustivité.

### 1 – La « boîte à outils » des acteurs locaux pour lutter contre la pauvreté : dispositifs existants et innovations

Il faut d'abord souligner la diversité des mesures prises pour lutter contre la pauvreté à l'échelle locale. Certaines de ces mesures font partie de la « boîte à outils » déjà connue : telle que la mise en place de structures d'accueil de jeunes enfants afin de faciliter l'emploi des femmes, la mise en place de tarifs sociaux pour l'accès aux transports et aux services publics (cantines scolaires, équipements culturels), ou encore la mise à disposition de locaux pour le développement d'activités économiques.

D'autres sont en cours d'expérimentation à l'image de projets comme « Territoires zéro chômeur de longue

durée » de Villeurbanne\*\*\* ; d'autres encore sont présentées comme des innovations telles que l'action contre le non recours qui implique d' « aller vers » les populations les plus éloignées des services sociaux et de veiller à une bonne diffusion de l'information au sein des territoires d'action, ou la « co-construction » des politiques avec les bénéficiaires.

Même s'ils n'ont pas été évoqués lors du webinaire, on doit également mentionner ici les leviers que constituent des dispositifs comme l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics, sans oublier la transition écologique qui devrait, selon un rapport récent du WWF\*\*\*\*, fournir plus d'un million d'emplois, dont une partie, on peut l'espérer, pourrait revenir aux personnes peu ou pas qualifiées. En outre, il n'y a pas que les politiques qui visent explicitement les personnes en situation précaire qui ont un impact sur la pauvreté. C'est le cas, plus largement, de toutes les politiques « de droit commun » dans les domaines de la santé, de l'habitat, du développement économique, de l'école et de la formation car ces dernières déterminent les marges de manœuvre des personnes en difficultés comme le rappellent Coralie Breuillé-Jean et Cyprien Avenel.

Les municipalités écologistes déjà en place (Grenoble) ou nouvellement élues (Poitiers) ont-elles des modes d'action qui leur sont propres ? La réponse est négative puisque, et c'est heureux, les municipalités en question mobilisent l'ensemble de la boîte à outils à disposition des pouvoirs locaux. Il semble toutefois qu'à Grenoble et à Poitiers, les équipes au pouvoir mettent l'accent sur certains domaines comme l'accès aux droits et l'action contre le non-recours, d'un côté, et, de l'autre, la défense du pouvoir d'achat des personnes faiblement dotées grâce à la tarification so-

\*\*\* Agnès Thouvenot, 2020, « Territoires zéro chômeur : un laboratoire d'emploi », *Revue Projet*, n°376, 44-48.

\*\*\*\* [https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-07/20200710\\_Rapport\\_Monde-apres-emploi-au-coeur-reliance-verte\\_WWF-min.pdf](https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-07/20200710_Rapport_Monde-apres-emploi-au-coeur-reliance-verte_WWF-min.pdf)



ciale. A Grenoble, mais le constat vaut peut-être aussi pour d'autres municipalités pilotées par des écologistes, on envisage aussi d'encadrer les loyers (en projetant la gratuité du logement social dans certains cas) et de limiter la pression foncière.

Enfin, il faudra étudier de près les choix budgétaires qui exprimeront les orientations politiques dans ces municipalités (et dans les autres !) : la compétitivité et l'attractivité resteront-elles les mots d'ordre des politiques territoriales ? Dans quelle mesure réussira-t-on à inscrire la lutte contre la pauvreté et la défense de l'environnement (lutte contre le réchauffement climatique et protection de la biodiversité) parmi les priorités de l'action publique ?

### **2 - La mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté : une dynamique collective et multiscale**

Pendant le webinaire, la discussion a porté sur les outils de la lutte contre la pauvreté, mais aussi sur les conditions à réunir pour agir concrètement et efficacement sur le terrain. On peut toutefois regretter que le temps ait manqué pour que soit abordée une question pour le moins primordiale, à savoir celle du financement des politiques de lutte contre la pauvreté. Mais ce n'est que partie remise car la thématique pourra être abordée dans d'autres webinaires !

De toute évidence, la lutte contre la pauvreté ne réside pas, ou alors rarement, dans une action unilatérale. C'est plutôt un faisceau d'actions engagées par des acteurs différents, aux approches et, il faut le souligner, aux compétences différentes. Au sein du système d'acteurs en charge de la lutte contre la pauvreté à l'échelle locale, les communes n'ont peut-être pas toutes les compétences car l'action sociale incombe au département (le suivi du RSA par exemple), mais elles disposent de deux avantages majeurs : la réactivité et la proximité avec les acteurs de terrain et les personnes en situation précaire, précise Marion Brunat-Mortier.

D'où l'importance de la bonne coordination des réseaux d'acteurs, ainsi qu'on a pu le constater pendant la crise sanitaire à Grenoble ou à Villerupt, à la frontière du Luxembourg : dans les deux cas, c'est la qualité des relations établies entre les acteurs institutionnels locaux, en l'occurrence les CCAS, et les acteurs associatifs locaux, qui ont permis de faire le lien et d'agir dans l'urgence avec les personnes en situation de grande précarité, bref, de fonctionner comme des « dispositifs locaux de protection sociale » (travaux du premier webinaire). La crise sanitaire a mis à jour les fonctionnements et les dysfonctionnements de ces systèmes locaux de protection sociale. Elle a aussi, souligne Cyprien Avenel, fortement impacté le travail des professionnels de l'action sociale dans trois directions : une place accrue accordée à l'urgence sociale qui s'est ajoutée aux activités d'accompagnement ; un recentrage, au moins pendant la crise des activités sur le « cœur de métier », c'est-à-dire la relation avec les personnes, même si, depuis, les tâches administratives ont repris beaucoup, sans doute trop, de place dans l'activité quotidienne ; et une augmentation sans précédent des besoins et par conséquent des personnes à suivre. D'où une surcharge considérable du travail pour les professionnels de l'action sociale.

Tout aussi importante que la coordination semble la capacité des acteurs locaux à dépasser l'approche sectorielle ou « en silo » pour établir des passerelles entre les grands secteurs de la lutte contre la pauvreté : l'action sociale, le logement, la santé, l'insertion économique et la formation. L'approche par le territoire est peut-être un biais intéressant pour établir ces passerelles et, ce faisant, décloisonner l'action publique, en faveur d'une plus grande lisibilité des dispositifs d'action par les personnes en situation précaire et d'une plus grande cohérence d'ensemble de la lutte contre la pauvreté dans sa mise en œuvre.

Si les pouvoirs locaux sont en première ligne, l'Etat n'en reste pas moins un acteur majeur de la lutte contre la

pauvreté. C'est, en effet, à l'échelle nationale que se discutent et se prennent les grandes décisions en matière de protection sociale et de lutte contre la pauvreté (minimas sociaux, APL, Plans d'urgence, etc.). Selon cette perspective, se cantonner à une approche locale de la pauvreté serait une erreur, mais il serait sans doute tout aussi erroné, voire dangereux, de dédouaner les acteurs locaux de toute responsabilité dans la lutte contre la pauvreté, ne serait-ce que parce que les décisions et les arbitrages en matière d'habitat, de développement économique, ont, comme on l'a déjà noté, des effets sur toute la société, personnes en situation précaire comprises. Bref, la question est moins de savoir à quel niveau de pouvoir incombe, en fin de compte, la lutte contre la pauvreté que de veiller à la complémentarité des actions engagées, comme le note Emmanuel Domergue.

### **3 - Il n'y a pas de lutte contre la pauvreté sans engagement politique**

Comme on peut le voir, lutter contre la pauvreté demande des efforts de la part des acteurs institutionnels. Des efforts financiers bien sûr, mais aussi des efforts pour coordonner les actions, construire des politiques moins sectorielles et plus transversales, ainsi qu'une répartition claire des missions entre les différents niveaux de pouvoir, c'est-à-dire les communes, les intercommunalités et les métropoles, sans oublier l'Etat central et les départements. Des efforts donc et par conséquent de la volonté politique, comme cela a été souligné à plusieurs reprises pendant le webinaire.

Ce dernier constat s'impose d'autant plus si l'on déborde des « politiques réparatrices » (C. Avenel) qui prévalent aujourd'hui quand on parle de lutte contre la pauvreté pour s'attaquer, non plus aux « effets » (C. Breuillé-Jean), mais aux causes de la pauvreté, donc aux inégalités. C'est peut-être l'un des seuls moyens à notre disposition pour s'attaquer de façon sérieuse à la question environnementale et amorcer



la transition écologique, selon Simon Persico.

Une fois de plus, ce webinaire nous conduit à souligner la dimension politique de la lutte contre la pauvreté. Son orientation, dans les principes d'action comme dans sa mise en œuvre, dépend des rapports de force au sein de la so-

ciété politique bien sûr, mais aussi dans le monde des pouvoirs publics car ces derniers sont loin de former un bloc unifié. Ces rapports de force qui opposent aussi, sous des formes plus ou moins conflictuelles ou, au contraire, négociées, les pouvoirs en place aux personnes en situation précaire et à leurs soutiens associatifs jouent donc

un rôle central dans la lutte contre la pauvreté. Pour cette raison, ils seront au cœur des débats du troisième webinaire.

*Olivier Legros,  
CITERES-EMAM*



## ◆ Focus sur une thèse récompensée par un Prix

Nicolas Bataille CITERES-DATE

### • Experts et consultants au service de l'action publique locale : une approche pragmatique du travail de l'ingénierie privée

La thèse de Nicolas Bataille, intitulée « Experts et consultants au service de l'action publique locale : une approche pragmatique du travail de l'ingénierie privée », sous la direction de Denis Martouzet et Laurent Devisme et soutenue le 6 mars 2020 à la MSH, a été récompensée par le Prix de thèse 2020 des Collectivités territoriales du GRALE (partenariat MNT/CNFPT)\*, au titre du Prix Spécial du Jury. Voici un court résumé de ce travail\*\* :

Le secteur privé occupe une place grandissante dans l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement, nourrissant ainsi de vifs débats. Les analyses issues de la recherche sont nombreuses concernant son implication dans les projets immobiliers clés en main (APUI, PPP), dans les services urbains ou encore dans la financiarisation de la ville. En revanche, l'angle de l'expertise et de l'ingénierie privée semble peu investigué. Pourtant, ces invisibles des projets, parfois considérés comme des « experts », réputés accompagner les collectivités locales sur les dimensions techniques, fleurissent à la faveur du désengagement de l'ingénierie d'Etat des territoires. Or, ils ne sont pas imperméables aux mutations contemporaines du capitalisme qui affectent l'action publique locale. Dans ce contexte, ils se veulent acteurs du changement et soutiennent des approches renouvelées

pour répondre à une complexification supposée des problématiques territoriales.

À partir d'une enquête ethnographique sur le long cours, menée pendant 4 ans lors d'une CIFRE au sein d'une société privée de conception et d'ingénierie en aménagement et environnement, cette thèse s'intéresse au travail de ces bureaux d'études, sociétés d'ingénierie et de conseil dans l'action publique locale. Le cadre de la sociologie pragmatique des épreuves permet de comprendre le travail d'élaboration de dispositifs, mais aussi de production de catégories et de critique, qui est au principe de leur activité et de sa mutation.

Ce travail documente notamment un changement normatif global autour de la notion de « projet » au détriment d'une rationalité techniciste, modifiant l'action publique locale dont l'ingénierie privée est un miroir. Tout d'abord, dans l'organisation et le travail, les pratiques de l'expert sont dévalorisées face aux capacités d'animation de la transversalité prêtées au chef de projet, mis au centre du travail collectif. Pour autant, ce dernier subit les injonctions contradictoires de la mise en discussion permanente entraînant des effets contradictoires dans l'organisation grevant la réussite de la synergie recherchée. Ensuite, face au client, l'ingénierie s'affiche de plus en plus comme « consultant », pour transformer la relation d'exécutant en partenariat. Cette coordination engendre un travail de négociation du besoin tout au long de la mission qui engendre des temps de coordination plus nombreux et une relation de service qui dépasse le cadre contractuel du cahier des charges initial. En outre, les changements globaux dans la division du travail en aména-

ment favorisent une coordination plus locale et incertaine au détriment d'un État technocrate. Le recours à l'ingénierie privée est vu comme un moyen de retrouver de la souplesse entre des acteurs de plus en plus nombreux. Enfin, le travail de l'ingénierie dans le cours des projets montre, au-delà de la technique, l'important travail politique de composition d'un collectif, d'attribution des rôles et de cadrage des débats conduit par ces acteurs privés pour permettre l'aboutissement du projet. L'ensemble de ces mutations amène à caractériser un « nouvel esprit de l'ingénierie urbaine », nouvelle doxa de la coordination des acteurs de la fabrique urbaine et de leurs pratiques.

Finalement, cette étude montre l'évolution de la coordination dans la fabrique de l'espace, entre maintien de dispositifs de la décision linéaire et nouvelles modalités d'échanges voulus flexibles. Ce compromis amène à un confinement des débats politiques sur les fins du projet, alors que la priorité est donnée aux moyens de le faire aboutir. En ouvrant la boîte noire de l'ingénierie privée, cette thèse interroge ainsi le brouillage non seulement de la frontière entre public et privé, mais également entre la technique et le politique et ses conséquences en termes de gouvernance de l'action publique locale.

Nicolas Bataille poursuit la recherche sur l'action publique locale et le travail des professionnels de l'urbain en enquêtant sur les appels à projets urbains innovants, en tant que postdoctorant au sein du laboratoire PACTE ([projet GrinnUrb](#)).

\*Groupe de Recherche sur l'Administration Locale en Europe : <https://www.pantheonbonne.fr/autres-structures-de-recherche/grale/>

\*\*Pour un résumé long, en dix pages : <https://1drv.ms/b/s!Alt5VTllVlB7hLQYiWI8Gm6p4lkzBQ?e=bNSSg0>



### ◆ Confiner, déconfiner, confiner, déconfiner : Quels retours des doctorant-e-s de CITERES sur ces périodes ?

Dans le contexte de la circulation du Coronavirus, la France a été confinée à deux reprises. Ces confinements ont un impact sur le travail de recherche et d'enseignement des doctorant-e-s du laboratoire CITERES et c'est ce que nous allons illustrer dans ce billet. Tout comme le personnel administratif, les contractuels et les titulaires, les doctorant-e-s ont subi le premier confinement comme un couperet tombant sur leurs activités. Une enquête, menée auprès des doctorant-e-s de CITERES à la fin de ce premier confinement, a livré quelques points importants. Cette enquête a été complétée par un tiers des doctorant-e-s (36 réponses au questionnaire, principalement des doctorants en début de thèse : 10 en 1ère année, 11 en 2ème année et 15 en 3ème année ou au-delà). Au-delà des informations propres au laboratoire (manque de communication avec les directeurs de thèse, manque d'informations sur l'accès aux bureaux) les doctorant-e-s ont fait part de plusieurs points partagés et partageables avec les doctorant-e-s de France et de Navarre que nous réunissons dans trois types d'impacts : mineurs, moyens, majeurs.

**Impacts mineurs** : 25% des enquêtés répondent que le confinement a eu des impacts mineurs sur leurs travaux. Ceux-ci ont été ralentis mais les conditions de faisabilité étaient réunies à leur domicile.

**Impacts moyens** : 47 % des doctorant-e-s enquêtés disent avoir subi des impacts moyens dans leurs travaux : cela concerne notamment les arrêts de terrain ou de manipulation ainsi que l'obligation pour certain-e-s qui étaient à l'étranger de se rapatrier en France.

**Impacts majeurs** : 11 % des doctorant-e-s répondant à l'enquête ont subi des impacts majeurs dans leurs travaux de thèse en particulier avec une perte totale de manipulations et de terrains.

Cette perte repousse leurs travaux à l'année suivante, ces doctorant-e-s subissent un retard important dans leurs thèses ou doivent redéfinir le périmètre de leur sujet de thèse.

Enfin, un doctorant en fin de thèse qui a pu finir de rédiger exprime un impact positif du confinement et un autre doctorant a déclaré n'avoir eu aucun impact.



*Jeunes chercheur-e-s à la table, aménager des lieux collectifs pour s'entre aider – Côtes de Corps, Novembre 2020, C. Thermes»*

Suite à cette enquête, des réunions ont eu lieu (en visioconférence) entre des doctorant-e-s afin d'échanger autour de l'impact du confinement sur leurs travaux et leurs états.

Avec cette enquête et suite à la période de déconfinement de du deuxième confinement, nous pouvons développer ici des points importants pour nos disciplines et pour la suite de nos recherches.

#### **La saisonnalité**

De nombreux doctorant-e-s inscrivent leurs travaux de thèse dans les saisons. Les écologues et certain-e-s géographes travaillent sur des terrains qui évoluent au gré des saisons. Le premier confinement a eu lieu au début du printemps, ce qui cause des problèmes de suivi de végétation et de suivi d'actions saisonnières qui doivent avoir lieu annuellement. Pour ces doctorant-e-s, l'impact du confinement ne peut être rattrapé et c'est donc une modification totale qui doit être envisagée.

#### **La précarité**

La précarité croissante de l'ensemble des étudiant-e-s est une problématique qui n'épargne pas les doctorant-e-s. Si un certain nombre d'entre nous bénéficient d'un contrat ou d'une bourse, beaucoup de doctorant-e-s sont encore non financé-e-s et ont alors besoin d'avoir une activité rémunérée en parallèle. Le premier confinement a causé un arrêt brusque de l'activité rémunératrice de certain-e-s doctorant-e-s tandis que d'autres, au contraire, ont vu leur temps de travail décuplé notamment dans les activités de « première ligne » : livraison, commerce etc. Des situations difficiles à gérer pour les doctorant-e-s non financé-e-s et qui est souvent compliqué à partager avec le directeur-ice de thèse malgré son impact direct sur le travail de thèse.

#### **Le besoin d'échange**

Le premier confinement a été aussi un moment où les relations sociales et les relations de travail ont été ralenties voir stoppées. Le deuxième confinement a été l'occasion de revenir sur ce point entre les doctorant-e-s du laboratoire, les informations sur la possibilité d'accès aux bureaux ont aussi été plus lisibles pour toutes et tous.

#### **La prise en compte du contexte personnel**

Toutes les situations sont différentes, certain-e-s d'entre nous sont parents ou sont rentrés chez leur parents. La difficulté d'avoir un espace de travail spécifique dans une maison ou un appartement occupé par plusieurs personnes est revenu régulièrement dans les échanges. Au contraire, pour celles et ceux vivant seul-e-s, c'est l'impact de cette solitude qui a été particulièrement difficile à gérer.

#### **Les possibilités de rebonds ?**

Ces points mettent en avant quelques difficultés rencontrées par les doctorant-e-s du laboratoire, partagé parfois par les autres membres de l'université. Un point qui aujourd'hui n'est pas beaucoup pris en compte par les encadre-



ments des doctorant-e-s (directeurs de thèse, écoles doctorales, université) est bien la difficulté de rebondir après ces périodes particulières. Le premier « déconfinement » a vu des doctorant-e-s perdu-e-s sur la suite à donner à leurs travaux, sur la possibilité de reprendre ou non les terrains d'étude etc. A l'aube du deuxième déconfinement comment les administrations accompagneront-elles les doctorant-e-s ? Le MESRI, l'Université et les Ecoles Doctorales

ont déjà fait savoir qu'il n'y aurait pas de proposition de prolongation pour ce deuxième confinement (les bibliothèques et les bureaux devant être accessibles aux doctorant-e-s). Qu'en sera-t-il des doctorant-e-s en situation de précarité et de la nécessité de les accompagner ? Les doctorant-e-s ayant besoin de se déplacer à l'international pourront-ils le faire ?

Ces questions, qui se posent actuelle-

ment au sein du laboratoire CITERES, concernent plus largement l'ensemble des doctorant-e-s au sein de l'université et au-delà.

*Corentin Thermes  
Nathanaël Le Voguer  
Représentants des doctorant-e-s  
de CITERES*





### ◆ Bilan d'une journée d'étude « Transition, territoire(s) et acteurs » laboratoires RURALITÉS et CITERES, Universités de Poitiers et de Tours.



Le 27 novembre 2020 s'est tenue en distanciel sur Teams la journée d'étude « Transition, territoire(s) et acteurs », co-organisée par cinq doctorant-e-s de CITERES (Muriel Deparis, Sarah El Attat, Valentin Lamirault, Emilie Laurent, Corentin Thermes), cinq doctorantes de RURALITES (Hela Abdellatif, Imen Bouart, Fatou Diouf, Mathilde Hermelin-Burnol, Marion Mathe), aidés en cela par quatre enseignant-e-s chercheurs (Mme Isabelle La Jeunesse, M. Dominique Royoux, M. José Serrano et M. Jean-Louis Yengué).

Les aléas pandémiques de l'année 2020 ont bousculé le calendrier de cette journée, initialement prévue en juillet 2020 à la MSH de Tours. Malgré cela, huit doctorant-e-s, parmi les vingt-unes personnes ayant initialement répondu à l'appel à communication, ont présenté leurs travaux à différents stades d'avancement, au cours de cette journée. MM. José Serrano et Jean-Louis Yengué ont respectivement introduit et conclu cette journée. Chaque présentation orale a été suivie d'un temps de questions, dont se sont saisi les organisateurs mais aussi les autres participant-e-s. Au plus fort de la journée, près d'une cinquantaine de personnes étaient réunies devant leur écran respectif pour participer.

La journée d'étude était structurée autour de trois axes thématiques pour lesquels deux à trois communications avaient été retenues.

Le premier axe fut animé par Muriel DEPARIS et portait sur la thématique

« Penser la transition ». Les 3 intervenants ont interrogé la notion et les multiples sens associés au terme « transition ». Romain Gayral (UMR Passages) pointa la relation verticale entre les territoires nationaux et locaux dans la mise en œuvre de cette transition. Mathilde Girault (UMR Triangle) présenta une étude sémantique de la notion de transition à travers les textes et discours d'un programme ministériel auquel elle participa dans le cadre d'une recherche-action. Mathilde Hermelin-Burnol (EA RURALITES) nous interrogea sur les transitions pour les pesticides en France, depuis les perceptions contradictoires des risques qu'ils entraînent, rendant difficile toute conciliation, à l'émergence d'une nouvelle voie grâce à la mobilisation des riverains.

Corentin Thermes anima le deuxième axe qui portait sur la thématique « Les acteurs publics de la transition et leurs territoires d'action ». Cet axe visait à explorer la notion de transition telle qu'elle est mobilisée par les acteurs publics (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat etc.). Les deux intervenantes, Lenaïg Salliou et Manon Pinguat-Charlot, issues de l'UMR Passages présentèrent successivement leurs travaux de thèse autour d'outils mobilisant et appliquant la transition dans les territoires : le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et le label Cit'ergie porté par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Les deux intervenantes mirent ainsi en lumière comment la notion de transition est mobilisée par les pouvoirs publics et comment celle-ci influence les projets territoriaux.

L'après-midi s'est déroulée autour du dernier axe, « Les acteurs de la société civile et la territorialisation de leurs engagements », et fut animé par Marion Mathe. Deux intervenant-e-s présentèrent des travaux de recherches ancrés dans un territoire. Adrien Mollaret (UMR Pacte) présenta son travail sur la Biovallée (Drôme). Il souligna l'opposition pouvant exister entre deux perceptions des programmes d'action mis en place dans ce territoire, soit comme

une prolongation des actions passées, soit comme une stratégie de communication. Léa Billen (UMR LAVUE) nous parla de son enquête ethnographique de la Maison pour Agir de la cité de Noirettes, mettant en évidence l'articulation entre écogestes du quotidien et alternatives écologiques globales et le potentiel de stigmatisation des habitants par les campagnes de sensibilisation aux écogestes. Manon Moncoq (UMR CITERES) nous exposa son travail sur la mort comme transition, à travers l'impact écologique des funérailles traditionnelles, le développement d'alternatives écologiques à celles-ci et les obstacles législatifs et d'habitude des professionnels, qui freinent ces nouvelles formes d'obsèques.

Cette journée fut un moment important de rencontre entre jeunes actrices et acteurs de la recherche et de croisement des regards, particulièrement dans le contexte du « tout distanciel » qui rend difficile les rencontres et échanges informels dans le monde de la recherche. Elle permet également de tisser des liens entre les doctorants et doctorantes des deux laboratoires organisateurs, à travers le partage d'une expérience commune. L'ensemble de l'équipe organisatrice, ainsi que les enseignants-e-s associés, souhaitent que cette journée puisse être reconduite l'année prochaine, pour ce qui sera sa troisième édition. Les doctorants intéressés pour participer à son organisation seront appelés à se faire connaître et à rencontrer l'équipe doctorale pour un passage de flambeau en Janvier 2021.

**Les vidéos du séminaire sont en ligne sur Canal U ! : [https://www.canal-u.tv/producteurs/citeres/seminaires/citeres/journee\\_d\\_etude\\_transition\\_territoire\\_s\\_et\\_acteurs](https://www.canal-u.tv/producteurs/citeres/seminaires/citeres/journee_d_etude_transition_territoire_s_et_acteurs)**

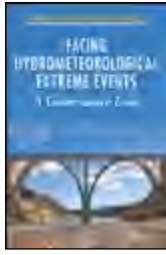
**Pour l'équipe organisatrice :**  
Muriel Deparis,  
Valentin Lamirault  
et Corentin Thermes



## ◆ Ouvrages



Rapports à l'espace et formes d'engagement : ancrage, attachement, territorialisation+ Varia, Patrice Melé, Catherine Neveu (dir.) L'espace politique, open édition, n°38



Facing Hydrometeorological Extreme Events : A Governance Issue  
Isabelle La Jeunesse, Corinne Larrue, Editions Wiley, 2020, 536 p.

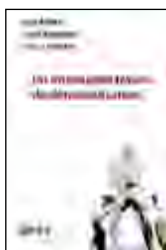


L'église de Rigny et ses abords. De la colonia de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865),

Elisabeth Zadora-Rio (dir.), Presses Universitaires de Caen, 2020



Abécédaire de la ville. Au Maghreb et au Moyen-Orient, Bénédicte Florin, Anna Madoeuf, Olivier Sanmartin, Roman Stadnicki, Florence Troin, PUF, collection « Villes et Territoires », 2020



Un impossible travail de déradicalisation  
Alex Alber, Joël Cabalion, Valérie Cohen, Editions Erès, collection Clinique du travail, octobre 2020, 256 p.



Les Cahiers d'EMAM  
Roman Stadnicki (dir.), Open édition, n°33, 2020



Exister et résister dans les marges urbaines. Villes du Bassin méditerranéen  
Nora Semmoud, Pierre Signoles (dir.), Editions de l'université de Bruxelles, collection «Territoires environnement, sociétés»), 2020

Toutes les publications de CITERES

## ◆ Vidéos en ligne

- « LITTOSIM : Sensibilisation au risque de submersion »
- Journée d'étude « Transition, territoire(s) et acteurs »
- « Rashōmon au Sahara »
- « A la recherche du PLU patrimonial »
- Webinaire « Lutte contre la pauvreté »

Toutes les vidéos de CITERES (colloques, séminaires,...) sont sur : CANAL U - chaîne CITERES

## ◆ Revue de presse/interview radio

- «Une charpente pour Notre-Dame à l'ancienne en moins d'un an : CQFD ?»
- «Il faut nourrir le peuple. 1 : A la recherche de la première graine»
- «Des forêts qui brûlent. 4 : Le grand incendie de la forêt de Notre-Dame de Paris»
- «Un impossible travail de déradicalisation»
- « Ecole doctorale et travail doctoral, recherche en urbanisme et travaux sur le rapport émotif à la ville »

Toutes les interventions et articles de presse de membres de CITERES sont accessibles sur : <http://citeres.univ-tours.fr/spip.php?rubrique87>



# Agenda de CITERES

## ◆ Agenda (sous réserve et non exhaustif) de CITERES Janvier-Juin 2021

---

### • Janvier 2021

---

- Séminaire « [La démocratie participative en Inde](#) », 21 janvier 2021, 14h00-17h30

### • Février 2021

---

- Séminaire « [Engagement et mobilité. La mobilisation associative autour du vélo dans le périurbain lyonnais](#) », 18 février 2021, 14h00-17h00

### • Mars 2021

---

- Séminaire « ['Visser sa plaque'. L'installation des jeunes médecins libéraux](#) », 18 mars 2021, 14h00-17h00
- Séminaire « [Le genre du capital](#) », 31 mars 2021, 14h00-17h00

### • Avril 2021

---

- Séminaire « [Sen sortir malgré tout](#) », 15 avril 2021, 14h00-17h00

### • Mai 2021

---

- Séminaire « [Les revers de la propriété](#) », 21 mai 2021, 14h00-17h00
- Séminaire « [Les recherches participatives et partenariales menées au sein du Living Lab](#) », 27 mai 2021, 14h00-17h00

### • Juin 2021

---

- Colloque « [SEPage2020 : Enjeux contemporains de la viticulture. Permanence et recomposition des logiques professionnelles, institutionnelles et patrimoniales](#) », 17-18 juin 2021
- Colloque « [Captation et profit dans le capitalisme contemporain. Une entrée par les villes](#) », 17-18 juin 2021

**Ont participé à ce numéro de la *Lettre de CITERES***

Nicolas Bataille  
Hélène Bertheleu  
Bernard Buron  
Muriel Deparis  
Mathieu Gigot  
Olivier Legros  
Valentin Lamirault  
Nathanaël Le Voguer  
Anna Perraudin  
Amélie Robert  
Nora Semmoud  
Corentin Thermes

**Appel à contributions pour le prochain numéro (juillet 2021) à  
envoyer avant le 15 juin 2021 à [Muriel Hourlier](#)**